

teur de toutes les puissances mauvaises, un dispensateur des dictames qui guérissent la douleur du monde, n'est-ce pas là l'évocation de Phœbus-Apollon au même titre que du Buddha ? Le contesterait-on qu'il n'en subsisterait pas moins ce fait d'évidence tangible : c'est le type quelque peu efféminé de l'Apollon hellénistique<sup>(1)</sup> qui a fourni l'étoffe dont furent faites les premières têtes du Buddha (cf. fig. 446, etc.).

*B. L'apport indigène.* — Est-ce à dire que les Indiens n'avaient rien de plus précis à donner comme indication à l'artiste ? Il est certain qu'ils avaient au moins des données générales sur la forme corporelle de leur idéal humain, et les textes bouddhiques nous ont conservé une liste des 32 signes principaux et même des 80 signes secondaires du « grand homme »<sup>(2)</sup>. Malheureusement les savants européens ne l'ont d'abord connue qu'à travers des traductions chinoises et tibétaines, et l'opinion s'est aussitôt accréditée que l'on avait affaire à un catalogue en règle des caractères de la personne, et par suite des images, du Buddha. Burnouf lui-même<sup>(3)</sup>, qui se croit encore obligé de réfuter la thèse de W. Jones sur « l'origine africaine » du Sauveur indien, a dû se placer, ne fût-ce que pour le déblayer, sur le terrain des précédents exégètes. La critique pénétrante du génial philologue nous dispense de l'y suivre aujourd'hui. A présent qu'il a fait place nette de toutes les divagations antérieures,

<sup>(1)</sup> Nous sommes heureux de nous trouver d'accord sur ce point essentiel avec MM. BURGESS et GRÜNWEDEL (*Buddh. Art in India*, p. 164-165), qui notent encore à ce propos les caractères de divinité solaire que la légende prête parfois au Buddha. — Faut-il rappeler que le Mithra persan est devenu de même une sorte d'Apollon (cf. J. DARMESTETER, *Zend-Avesta*, II, p. 441) ?

<sup>(2)</sup> Cf. *Lalita-vistara*, éd., p. 105, et trad., p. 95. La même liste se retrouve en pâli, mais en sens inverse, dans le

*Lakkhana-sutta*, le *Mahāpadāna-sutta* (RHYS DAVIDS, *Dialogues*, part II, p. 14), etc. — Citons enfin le texte tibétain du *Citrakṣaṇa*, édité et traduit par M. B. LAUFER dans ses *Dokumente der indischen Kunst* (Leipzig, 1913). De même que le *Lakkhana Réas Putthea Rûp* cambodgien, analysé par M. Adh. LECLÈRE dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 13 mai 1898, ce dernier texte donne en outre les proportions du corps idéal du Buddha.

<sup>(3)</sup> *Lotus de la Bonne Loi*, Appendice VIII, p. 553-647.